

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 18 (1889) |
| Heft: | 6 |
| Rubrik: | Correspondance |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'auteur n'a pas perdu de vue l'amour de l'enfance pour la variété ; peut-être même a-t-il dépassé dans le choix des sujets les limites ordinaires du degré de culture intellectuelle de ses jeunes lectrices. Parler, par exemple, du percement de l'isthme de Suez, des habitants du Sénégal et de la Cochinchine, expliquer le dagueréotype, l'origine des mots béchamel, Barrême, macadam, etc. nous paraît un hors-d'œuvre, quand on s'adresse à des enfants dont le vocabulaire est encore relativement pauvre de mots usuels. S. H.



CORRESPONDANCE

Conférence du corps enseignant du IV^e arrondissement
présidée par M. l'Inspecteur Perriard, à Fribourg
le 15 mai 1889

La séance s'ouvre par la prière d'usage. Puis, M. l'inspecteur souhaite à l'assemblée une bienvenue cordiale. En des paroles bien senties, il rappelle le travail accompli et montre la route à suivre pour arriver au but. Il salue aussi M. le chanoine Morel, M. l'abbé Horner, professeur au collège et M. Vonlanthen, délégué de la Direction de l'Instruction publique, qui se sont arrachés à leurs fonctions, pour venir nous aider de leurs lumières et de leur expérience.

L'appel nominal et la lecture du protocole faits, on aborde les tractanda dont voici la teneur :

I. De l'enseignement de la composition.

II. Leçons d'épreuves sur l'histoire.

III. Avis de l'inspecteur et propositions individuelles.

M. Uldry, à Courtepin, rapporteur du premier tractandum, nous donne lecture d'un travail long et soigné, dont voici les points principaux :

I. a) Quelles matières peuvent être utilisées comme sujet de rédaction dans nos écoles de campagne;

b) Préparation et correction des devoirs de style en classe et à domicile;

c) Meilleurs ouvrages à consulter pour l'étude de cette branche.

Nous nous croyons dispensé d'analyser ce travail, parce qu'il sera très probablement publié dans le *Bulletin*.

La discussion qui suit la lecture de ce rapport est animée et intéressante.

II. La leçon d'histoire est donnée par M. Hermann, instituteur à Barberêche. La méthode qu'il a suivie est celle-ci :

a) Résumé de la leçon écrite au tableau noir ;

b) Récit de la leçon par le maître ;

c) Lecture des faits par les élèves ;

d) Etude de la gravure rappelant le sujet en question ;

e) Interrogations des élèves ;

f) Etude du texte du livre.

III. M. l'inspecteur nous communique les conseils et les observations qu'il juge à propos de faire et de rappeler, et dont voici les principaux :

1^o Le rapport annuel pour être complet doit renfermer :

a) Le nombre des demi-jours accordés à l'école par la commission scolaire ;

b) Le nombre des demi-jours accordés à l'école par l'inspecteur ;

c) Le nombre des libérations partielles pour l'été ;

d) Le nombre des cas de l'intervention du gendarme pour amener les élèves à l'école ;

e) L'école a-t-elle été fermée pour maladie épidémique.

Il ne faut pas oublier de signaler les améliorations à apporter à l'école.

2^o Les rapports du cours des recrutables doivent être envoyés aussi pour le 15 juin. A cette occasion, il est recommandé tout particulièrement de donner, en automne, les 10 leçons obligatoires aux jeunes gens qui se disposent à subir les examens de recrue.

3^o Une interruption de 5 à 10 minutes au plus doit avoir lieu au milieu de chaque séance de classe, surtout lorsque ces séances sont de 3 heures consécutives.

4^o Selon l'art. 83 du règlement général, chaque école doit être récurée au moins quatre fois par an, aux frais de la commune.

5^o L'inventaire du mobilier d'école sera établi au plus tôt.

Cependant, il se fait tard. C'est déjà 1 heure. M. Perriard clot la séance par de sympathiques remerciements et une dernière parole d'encouragement adressés à Messieurs les instituteurs ; il invite toute l'assemblée à un modeste banquet qui attend impatiemment ses convives à l'auberge des Maçons.

Les toasts chaleureux et applaudis, les chants souvent répétés de la Société chorale sous l'habile direction de M. Galley, professeur, dont la réputation musicale est connue, les éclats de rires et les joyeuses conversations, remplissent si bien cette seconde séance, qui s'écoule, hélas ! trop rapidement

Et rose, elle vécut
L'espace d'un... après-midi.

On se quitte heureux, réconfortés, pleins d'un nouveau courage pour l'avenir, en se serrant mutuellement la main et en prononçant ce doux nom : « Au revoir ! Au revoir ! »

Givisiez, le 19 mai 1889.

MATHEY, E. *instituteur.*

VARIÉTÉ

Profil universitaire

J. HENRI FABRE

(Suite et fin.)

J.-H. Fabre est né à Saint-Léons, petit village de l'Aveyron. A la suite de son père, entrepreneur d'octrois, il change souvent de résidence. Il est élève d'abord au lycée de Toulouse où il fait ses classes jusqu'à la quatrième. De là, il entre à l'Ecole normale pri-